

Instruments de musique en bibliothèques : retours d'expériences

Le pôle musique de la Médiathèque José Cabanis travaille sur un projet de prêts d'instruments de musique. Cela s'inscrit dans l'objectif de la Bibliothèque de Toulouse d'élargir les publics tout en répondant à un des axes forts du projet d'établissement : l'accueil de tous les publics.

Nous sommes partis de plusieurs constats :

- 25% des français sont des musiciens amateurs¹
- le fonds de méthode du pôle marche très bien avec une forte demande de formation musicale débutante (apprentissage instrument)
- les 2 pianos proposés en consultation sur le pôle musique trouvent un public de plus en plus important. En mai 2014, les statistiques de consultation des pianos correspondent à celles de juillet 2013.

Nous avons comme objectif de soutenir la pratique musicale amateur en proposant le prêt et/ou la consultation d'instruments de musique. Le pôle musique accompagnerait le musicien amateur sur 3 grandes phases :

- la découverte (animation de «La Fabrique de la musique »),
- l'auto formation (fonds de tutoriels, partitions et formation musicale),
- la pratique (instruments sur place et en prêt ; ordinateur sur place pour les multiples manipulations sonores)

Pour nourrir notre réflexion, nous avons eu besoin des retours d'expériences d'autres bibliothèques. Un questionnaire a été réalisé avec un formulaire Google doc qui a permis un dépouillement automatisé.

L'enquête a été envoyée en ligne en février 2014 sur les réseaux sociaux (BMMP, ACIM, groupe Facebook Musiques en bibliothèque) et les listes professionnelles (Discothécaires.fr, groupe BMMP) pour une durée d'un mois.

Nous avons reçu 12 réponses dont 8 valides. Sur les 8, il y a une bibliothèque de conservatoire, une association et 6 bibliothèques municipales.

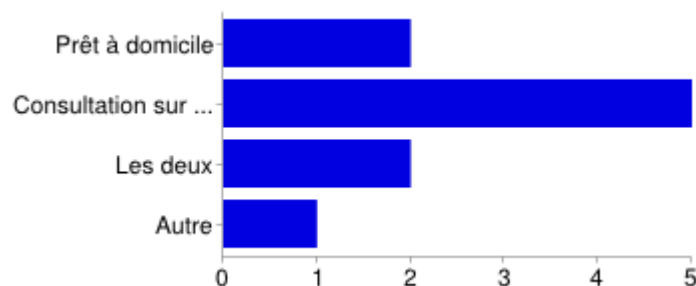
Voici les résultats de l'enquête :

1 LECOMTE, Héloïse. - Prendre en compte les besoins des musiciens amateurs en bibliothèque publique. - Mémoire de l'ENSSIB, 2009 : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48212-prendre-en-compte-les-besoins-des-musiciens-amateurs-en-bibliotheque-publique.pdf>

Depuis quand proposez-vous des instruments de musique ?

Service proposé entre 2007 et 2013 = service récent. En moyenne, c'est un service qui existe depuis 4 ans. Une bibliothèque va mettre en place ce service en 2015.

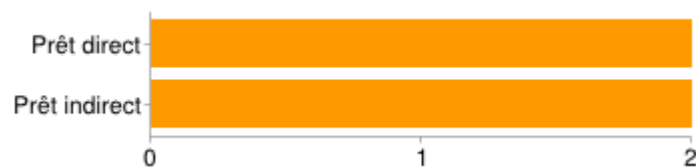
Quel type d'accès proposez-vous ?



Une majorité d'établissements proposent de la consultation sur place avec une égale répartition entre uniquement le prêt à domicile et la possibilité de la consultation et/ou le prêt. Le prêt à domicile est moins répandu que la consultation sur place. Ce qui confirme que le prêt d'instrument de musique est un service novateur.

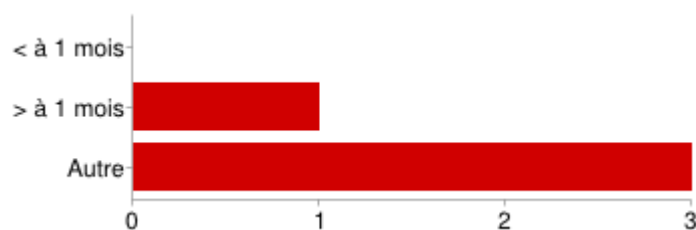
Instrument de musique en bibliothèques : le prêt

Quelles sont les modalités de prêt ?



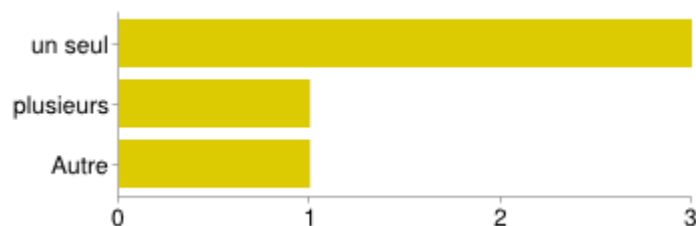
Le prêt est réparti à 50/50 entre prêt direct et indirect. Cela doit sans doute correspondre à la configuration des lieux.

Quelle est la durée du prêt ?



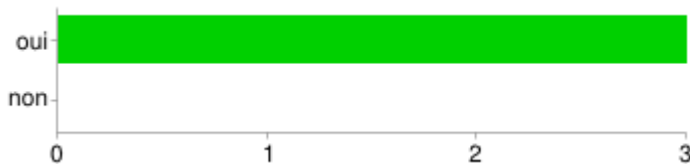
Les durées de prêt sont très variables selon le type d'établissement. La durée de prêt est plus longue dans un conservatoire (année scolaire). Sinon, ce peut être 1 mois, 21 jours ou inférieur à 1 mois.

Combien d'instruments prêtez-vous à un usager ?



La majorité des établissements prêtent 1 seul instrument. C'est sans doute lié à la taille du parc d'instruments mais aussi cela répond de manière logique à la pratique amateur qui va s'exercer sur un seul instrument.

Est-ce que le prêt est renouvelable ?

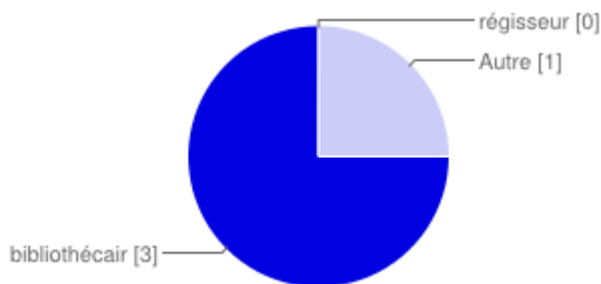


Le prêt est toujours renouvelable s'il n'y a pas de réservations en attente. Il ressort de cette enquête que les instruments sont très réservés. Cela suppose d'avoir plusieurs exemplaires d'un même instrument.

Est-ce que le prêt de l'instrument est associé à un matériel d'accompagnement (méthode, accordeur...) ?

Les instruments sont prêtés avec une housse de transport, une méthode, un accordeur, un médiateur. Ne sont pas prêtés un métronome, un pupitre, un stand/pied.

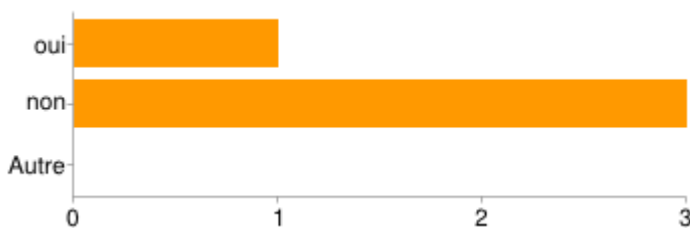
Qui s'occupe de vérifier l'état des instruments au prêt et au retour ?



Ce sont les bibliothécaires qui vérifient l'état.

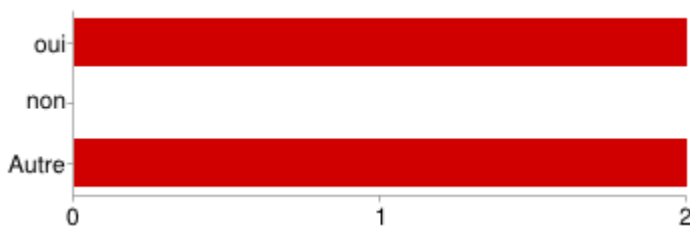
Sinon un luthier (conservatoire).

Est-ce que l'utilisateur est obligé de souscrire une assurance en cas de perte/vol/dégradation/incomplet ?



Uniquement le conservatoire demande une assurance. Sans doute lié au fait que la durée du prêt dure une année scolaire.

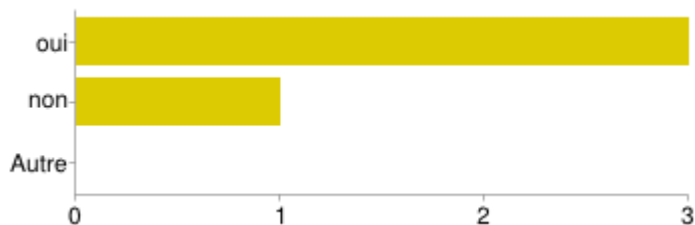
En cas de perte, vol, dégradation, incomplétude, est-ce que l'utilisateur doit rembourser l'instrument ou la réparation ?



Il semble que cette question ne soit pas unanime. Certains font payer (Conservatoire notamment), d'autres n'ont pas envisagé cette question ou ça ne s'est

pas encore produit.

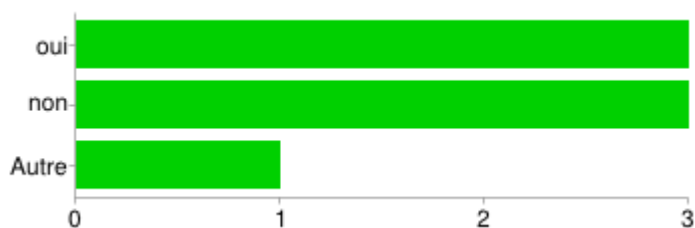
Est-ce que vous prêtez des instruments adaptés aux enfants ?



La majorité des établissements le proposent. Ce qui est assez logique. La question de l'investissement financier dans un instrument de musique peut se poser pour les parents.

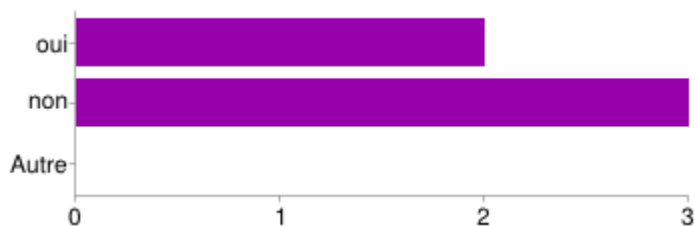
Instrument de musique en bibliothèques : lieu de stockage

Avez-vous un lieu de stockage ?



Cette question est partagée. Tout doit dépendre de la configuration des lieux et de la taille de l'établissement. La réponse pour « autre » est : un espace dédié à côté des partitions au service public. La proximité des instruments facilite leur mise à disposition sans avoir à s'absenter longuement pour aller les chercher.

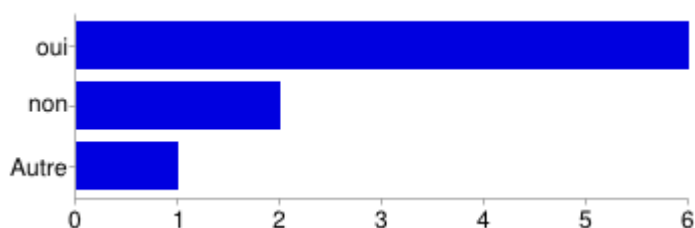
Si oui, est-ce que ce lieu est fermé à clé (sécurisé) ?



Là aussi, tout dépend de la configuration des lieux et de la taille de l'établissement.

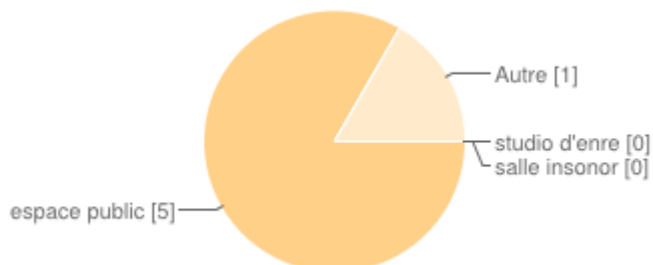
Instrument de musique en bibliothèques : consultation sur place

Est-ce que vous avez des instruments uniquement en consultation sur place ?



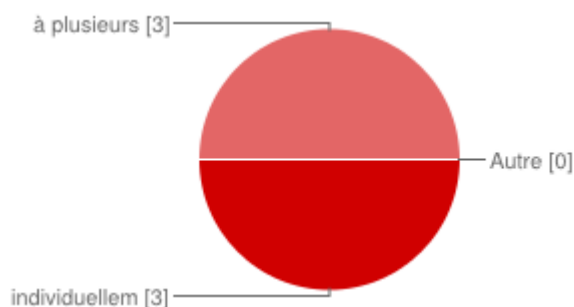
Une majorité d'établissements proposent la consultation sur place.

Si oui, quel lieu dans la bibliothèque ?



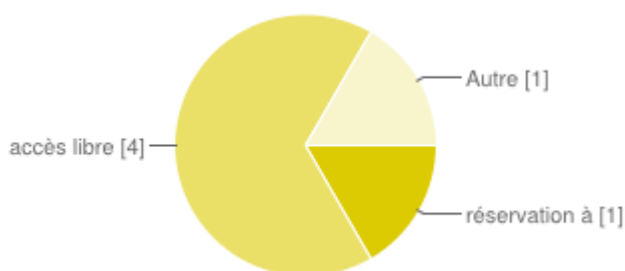
L'espace public est majoritairement investi. La réponse pour « autre » est : salle d'animation.

A combien peut-on y jouer ?



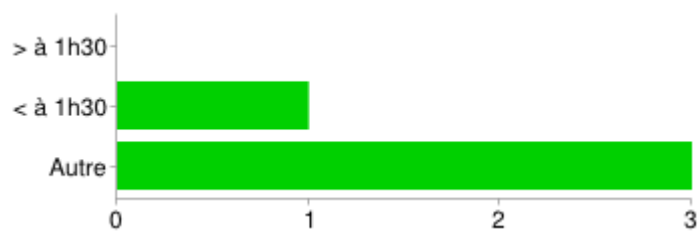
Les réponses s'équilibrent. Tout dépend de comment est aménagé l'espace public.

Quelles sont les modalités d'utilisation de l'espace de pratique musicale ?



L'accès est majoritairement libre. Une bibliothèque propose à la fois la réservation et le libre accès.

Est-ce que l'accès est limité dans le temps ?



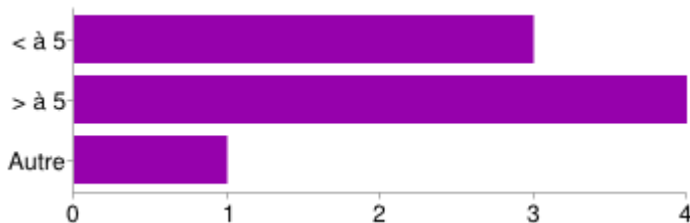
Cela dépend des bibliothèques et de l'usage :

- 2 h/semaine dans la limite d'1 h/jour

- en fonction de l'affluence
- < à 1h30
- pas de limite

Instrument de musique en bibliothèques : choix d'instruments

Combien d'instruments possédez-vous dans votre parc ?



Le conservatoire possède 320 instruments. La majorité prête plus de 5 instruments.

Quels sont les instruments en consultation sur place ?

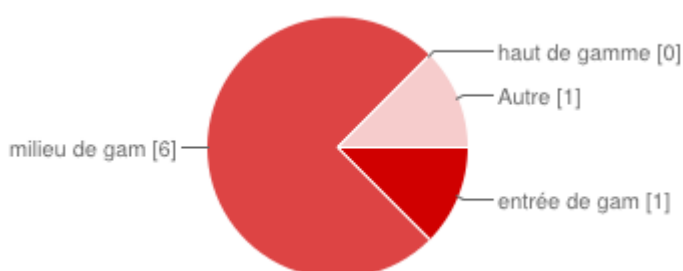
2 types d'instruments sont en consultation sur place : des claviers (acoustique, numérique, synthétiseur) et des petites percussions.

Quels sont les instruments que vous prêtez ?

Le conservatoire prête tout sauf les claviers et les harpes. Dans les bibliothèques municipales on retrouve :

- des petites percussions
- des violons
- des djembés
- des ukulélés
- des guitares enfant
- des guitares folk
- des guitares électriques
- des guitares basse
- des claviers

Quelle est la qualité de fabrication des instruments ?



Cela dépend pour le conservatoire sinon la majorité des bibliothèques propose du milieu de gamme.

Qu'est-ce qui a motivé le choix de tel ou tel instrument ?

Un piano droit semblait un instrument facilement accessible à tous. Cela permet aussi aux groupes donnant des rencontres musicales chez nous de l'utiliser pendant ces représentations.

Nous sommes dans un conservatoire. Un de mes collègues bibliothécaire s'occupe du parc instrumental de location. Mes informations sont donc justes à titre indicatif.

Proposer un service original au public

1/ question d'hygiène : pas d'instruments à vent 2/ question entretien : pas d'instruments à corde

Les instruments les plus pratiqués, les adolescents, le lien avec des sessions de jeux vidéos autour des instruments. Donner l'accès à la découverte d'un instrument avant de s'inscrire à des cours....

Instruments de culture populaire pour une appropriation par expérimentation, en dehors d'un cadre pédagogique.

Instruments de musique en bibliothèques : achat/budget

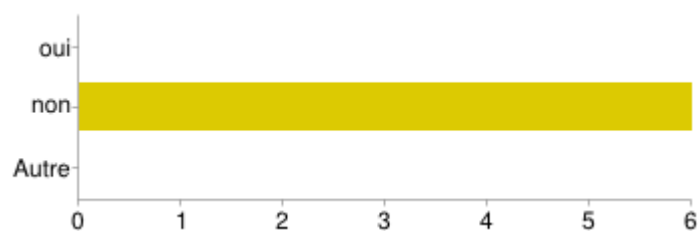
Chez quel(s) fournisseur(s) achetez-vous des instruments ?

Fuzeau

Nous l'avons trouvé sur le Bon Coin puis nous avons effectué le transport et l'accordage par Pianophiles.

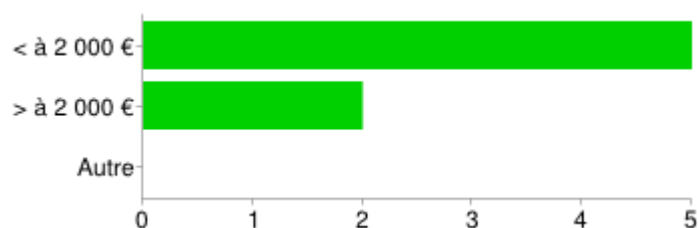
Luthiers des cordes, luthiers des vents... bref, des spécialistes. Fournisseur local

Est-ce qu'il existe un marché public dédié dans votre ville ?

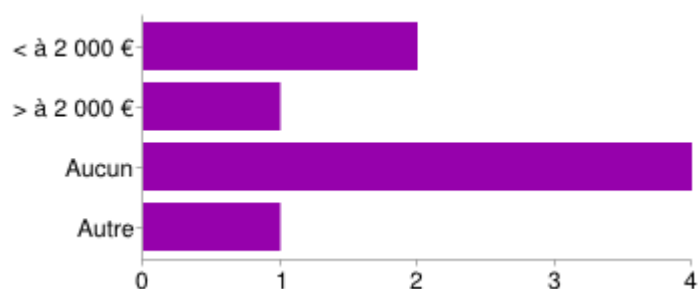


Il semble que les commandes ont été faites hors marchés.

Quel a été votre budget initial ?



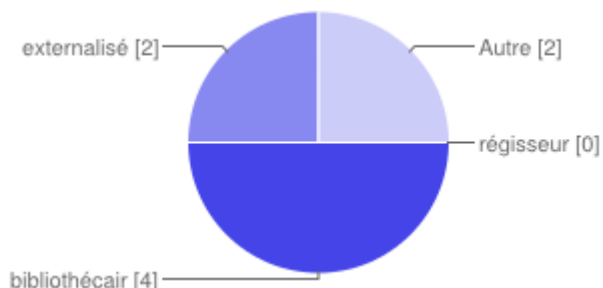
Quel est votre budget annuel ?



Majoritairement, aucun budget n'est prévu par an.
Pour une bibliothèque municipale, le budget est variable (900 € cette année).

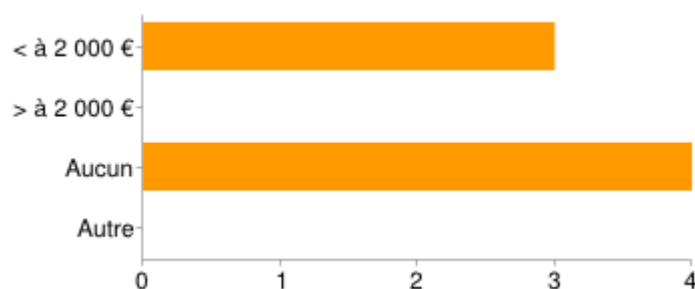
Instrument de musique en bibliothèques : maintenance

Qui assure la maintenance ?



Majoritairement, les bibliothécaires assurent la maintenance. Pour une bibliothèque, c'est le fournisseur. Pour une autre, le changement des cordes se fait par les bibliothécaires et les réparations par un fournisseur local.

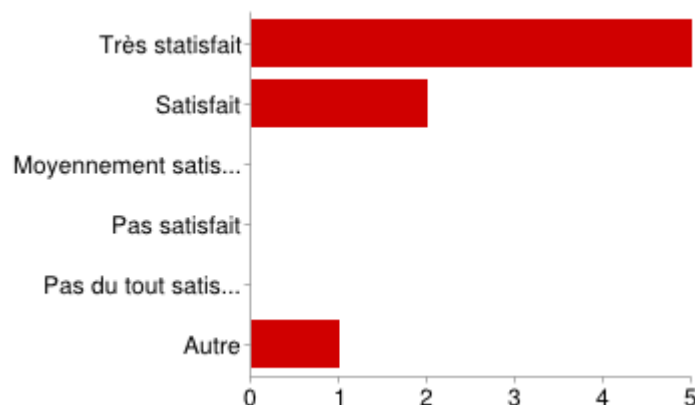
Quel est le budget de maintenance par an ?



Une majorité d'établissements n'ont pas de budget de maintenance.

Instrument de musique en bibliothèques : retours qualitatifs

Quel est le succès auprès du public ?



Le service répond à une demande du public. Pour une bibliothèque, ce service sera mis en place en 2015.

Est-ce que vous rencontrez des problèmes ?

Aucun parfois, manque de temps et de connaissances pour répondre aux questions des enfants qui découvrent l'instrument et aimeraient en savoir plus

Mise à disposition de percussions (tambours, xylophone, etc.). Aucun problème si ce n'est que l'endroit est parfois bruyant pour le bibliothécaire au service public à ce moment-là

Les changements de températures dérèglent facilement l'instrument. Certains publics le considère comme un meuble d'appoint ou ne font pas attention à la fragilité de l'instrument. Une sensibilisation et un simple rappel à l'ordre suffisent.

Quelles améliorations ou projets complémentaires souhaitez-vous apporter à ce service ?

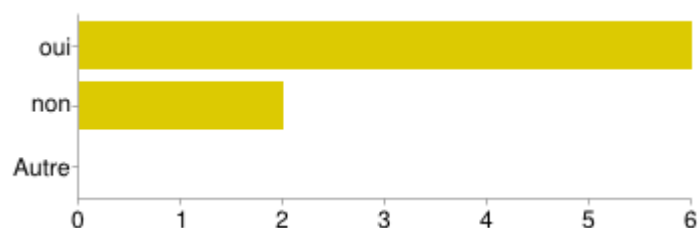
Nous souhaitons proposer la possibilité aux artistes d'enregistrer leur composition ou interprétation sur cet instrument, surtout lorsqu'ils n'ont pas en leur possession ce genre d'instrument, leur fournir un son et une maquette de qualité.

Aucun

Souhait d'acheter un autre piano ou un clavier relié à 1 ordi avec logiciel d'apprentissage - Intervention régulière d'un musicien qui pourrait aider les débutants.

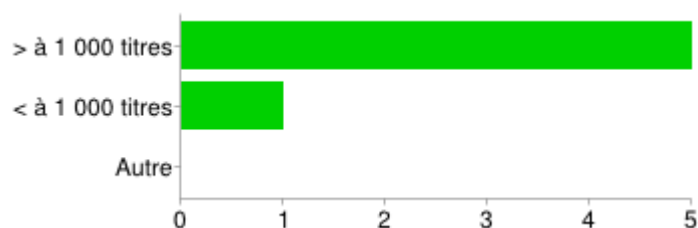
Instrument de musique en bibliothèques : musique imprimée

Avez-vous un fonds de formation musicale et de partitions présents dans la bibliothèque ?



La majorité des établissements en possèdent un.

Si oui, combien de titres ?



Avec des fonds majoritairement importants.

Proposer des instruments au public va donc de pair avec un fonds de partitions et de formation musicale.

Instrument de musique en bibliothèques : questions techniques

Comment avez-vous équipé les instruments ?

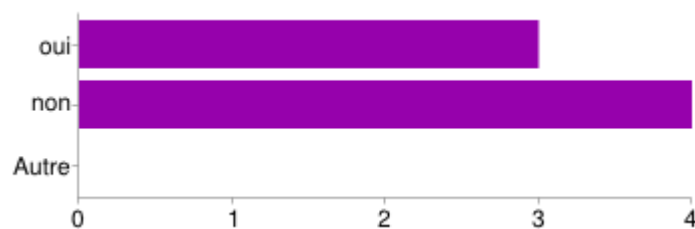
Rien du tout, il est difficilement déplaçable (Piano droit)

Le piano est protégé par une housse faite sur mesure

Pas d'équipement

La puce est dans la partition mais le prêt se fait avec un bibliothécaire car à la sortie et le retour de l'instrument on vérifie que tout est bien dans la housse. De toute façon ils sont quasiment tous tout le temps réservés. Les instruments ne sont pas équipés, ce sont les boîtes de prêt qui ont un code à barre. Pas de gestion avec la RFID. Et obligation de rendre aux discothécaires. De toutes manières sur certains instruments il est difficilement envisageable de mettre un code à barre ou une pastille RFID

Est-ce que ces instruments sont décrits dans le catalogue ?



57 % des bibliothèques ne signalent pas dans leur

catalogue les instruments.

Quelles connaissances/savoir-faire du bibliothécaire musical sont requises ?

Je conseillerais de connaître les tessitures des instruments, surtout pour les bois et cuivres, les registres musicaux où les instruments sont le plus favorables. Pour le piano, nous possédons des connaissances en solfège, et certains d'entre nous avons appris à en jouer, c'est un plus pour apprivoiser les usagers timides.

Aucunes tout en sachant un peu comme émettre un son avec l'instrument. Nous avons que des percussions.

Connaissance des instruments de l'orchestre. Rigueur dans le classement

Aucune, juste un peu de curiosité ! Cependant, pour ce qui est du mode d'emploi et notamment des possibilités d'enregistrer sur clé USB, une aide peut être nécessaire (dans notre cas un prof du conservatoire) et une formation doit être dispensée à tout le personnel.

Dans notre équipe de 5 personnes un seul est musicien. Il change les cordes, accorde mais le message a été très clair dès le départ puisque les 4 autres ne sont pas musiciens. Nous prêtons donc mais n'aidons pas le public. Après 3 ans toujours autant de réservations et aucun problème vis à vis du public qui a bien compris.

Espace libre d'expression sur d'éventuels compléments d'information

Le piano est régulièrement utilisé pour des mini concerts qui animent l'espace et le rend très convivial.

Mise à disposition de percussions dans un espace musique jeunesse. Très attrayant pour les enfants, qui s'amuse avec pendant que les parents choisissent les disques pour enfants et les disques adultes à côté.